

» que l'on pourroit se promettre dans des affaires
 » d'une autre nature ; que celle-ci demande
 » beaucoup de prudence & de circonspection ;
 » que la maniere dont l'ouverture concernant le
 » commerce des Nègres avoit été reçue , don-
 » noit de grandes espérances de succès ; qu'elles
 » augmentoient depuis l'arrivée du Comte de
 » Rosenberg à *Lisbonne* ; que ce Seigneur justi-
 » fioit par sa conduite, l'opinion qu'on avoit
 » déjà de sa sagacité , & qu'il y avoit de gran-
 » des raisons de se flatter de voir l'affaire en
 » question plus avancée avant la fin du mois de
 » Décembre. »

Or le commerce des Nègres , est une Con-
 vention qui a été conclue le 4. Septembre der-
 nier , entre la Compagnie Angloise de la mer du
Sud , & la Chambre de commerce de *Cadix* , &
 en vertu de laquelle les Anglois fourniront aux
 Espagnols les Nègres dont ils pourront avoir
 besoin dans leurs colonies d'*Amérique*. L'extrême
 besoin d'Esclaves qu'avoient ces colonies ,
 & la difficulté de s'en procurer , ont engagé la
 Chambre de commerce de *Cadix* à demander
 une négociation sur ce commerce , qui a été
 consommée par ce dont on est convenu. C'est
 un Négociant Espagnol qui a signé au Traité.

VI. Comme on croit devoir augmenter le
 nombre des Ministres de la Cour dans les cir-
 constances présentes , on parle d'employer de
 nouveau le Comte de Granville , & de conférer
 à ce Seigneur un poste important & convenable
 à ses grands talens. Pour le Comte de Sand-
 wich , qui est tantôt à *Breda* & tantôt à *La Haye* ,
 le Roi lui a envoyé des Lettres de créance par
 lesquelles Sa Maj. le nomme son Ministre Plé-
 nipotentiaire auprès des Etats-Généraux , avec
 des instructions sur les affaires importantes que